

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 4

Artikel: "Les chants puissants de notre désir ardent"
Autor: Linsmayer, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Les chants puissants de notre désir ardent»

En 1933, les hordes brunes de Hitler déferlèrent dans les villes allemandes au son des chants de guerre écrits par Heinrich Anacker, fils d'un lithographe argovien.

CHARLES LINSMAYER

«Si Monsieur Anacker s'était retenu à temps, et contenté de coucher ses vers sur un cahier de bluettes privé, il serait un parfait poète.» C'est ainsi qu'en 1924, le journaliste et poète Siegfried Lang juge le recueil de poésie «Auf Wanderwegen» paru chez Sauerländer à Aarau. Il n'aurait jamais pu imaginer que la célèbre maison d'édition berlinoise Grote-Verlag éditerait en 1937 un recueil intitulé «Von Klopstock bis Anacker. Deutsche Gedichte aus zwei Jahrhunderten» (De Klopstock à Anacker. Deux siècles de poésie allemande), que plus de 180 000 exemplaires des onze recueils de poésie publiés par Heinrich Anacker entre 1932 et 1943 trouveraient preneur, et que leur auteur serait finalement le poète suisse ayant connu le plus de succès en termes de tirage au XX^e siècle.

SA et poète

La clé de cette énigme réside dans le national-socialisme: frustré par l'accueil exécrable réservé aux six recueils qu'il publia jusqu'en 1931 – des vers très conventionnels sur la jeunesse, l'amour, la nature et la randonnée –, ce fils de lithographe, né le 29 janvier 1901 à Aarau, découvrit qu'il n'avait qu'à donner au message d'Adolf Hitler le rythme d'une marche militaire pour trouver des milliers d'admirateurs enthousiastes et obtenir le soutien inconditionnel des caciques du parti nazi, trop contents de voir un Suisse neutre se rallier à leur idéologie réactionnaire. Reliés en lin rouge, les vers d'Anacker parurent chez Eher, la maison d'édition du parti, et, dès 1932, les associations de la Jeunesse hitlérienne et de la SA déferlèrent dans les villes et les villages en chantant des airs martiaux par lui composés, comme «Die Strasse dröhnt vom Eisentritt» (Les rues résonnent sous les bottes ferrées) ou «Nun erst recht!» (Aujourd'hui plus que jamais!). L'heure de gloire d'Anacker fut celle où il reçut le prix artistique du NSDAP au congrès du parti du Reich à Nuremberg en 1936 et les félicitations d'Alfred Rosenberg qui déclara: «Digne chanteur de notre temps, Anacker a su enflammer les esprits et composer, dans une passion toujours renouvelée, les chants puissants de notre désir ardent.» Face à un tel parrainage, la critique littéraire suisse – hérisse par les débuts fleur bleue de cet amoureux de la nature – préféra garder le silence et vit l'épineux problème se résoudre de lui-même quand Heinrich Anacker et son épouse Emmy, née Bofinger, renon-

cèrent volontairement à leur citoyenneté suisse le 11 décembre 1939.

Au sein du Reich, cependant, le «poète-combattant» conserva la faveur du Führer presque jusqu'à la fin. Au début de la guerre, il participa en uniforme aux campagnes de France, de Belgique, de Norvège et, plus tard, de Russie, sa seule mission étant de publier ses observations sous une forme versifiée. Ce n'est que lorsque la défaite se profila que la Wehrmacht mit fin à l'absurde idylle avec le poète et l'affecta au transport des blessés. Mais on ne se refait pas: Anacker survécut à ses protecteurs et, dans le camp de prisonniers d'Ansbach, il reprit la plume et triompha lorsque les GI de la garde lui demandèrent des poèmes écrits à la main pour les envoyer en Amérique et faire découvrir le lyrisme allemand à leurs compatriotes. Jusqu'à sa mort, le 14 janvier 1971, Heinrich Anacker vécut à Wasserburg près de Lindau avec sa femme, fille d'un boulanger zurichois. Il resta un national-socialiste convaincu, le regard tourné vers la Suisse depuis l'autre rive du lac de Constance. Il continua à écrire inlassablement en dictant ses vers, comme de 1933 à 1943 déjà, à une secrétaire qui archivait une à une les pages typographiées au format DIN A5 dans douze coffres en bois où celles-ci devaient rester conservées ad vitam æternam.

Il suffisait pourtant de se pencher sur un feuillet ou deux pour se convaincre de l'absence totale de valeur de ces rimailles banales et construites toujours sur les mêmes schémas surannés. Jusqu'à la fin, en raison d'un étrange sentiment de honte, la Suisse, demeura pourtant tabou pour ce «poète nazi». Anacker, dans tous les cas, ne voulait rien avoir à faire avec les frontistes suisses et leur projet d'annexion car, selon son épouse, décédée en 1984, la Suisse avait toujours été «quelque chose en soi qu'il ne fallait pas toucher».



Des villes, j'en ai parcourues, grandes et petites. Aucune d'entre elles, ô Zurich, ne m'a donné une patrie comme toi, aucune ne m'a fait entrevoir le bleu du lac comme un tel cadeau divin de paix. De nombreuses villes étrangères m'appellent encore, et je boirai encore à de nombreuses fontaines étrangères. Mais au fond de moi-même j'aurai le mal de toi, ô belle Zurich, ville de mon âme!

(Heinrich Anacker: «Zürich», tiré du recueil «Bunter Reigen», Aarau 1931, épuisé)